



A2i Outsourcing S.A
AFRIQUE | HUMAN RESSOURCES & FACILITY MANAGEMENT

Le Spécialiste de l'Outsourcing en Afrique

UNE ENTREPRISE AUX STANDARDS INTERNATIONAUX

A2i Outsourcing est une société de services aux entreprises spécialisée dans l'externalisation des ressources humaines et le facility management. Depuis 2017, en Afrique, A2i Outsourcing n'a cessé d'enrichir son offre en développant un panel de prestations dédié aux ressources humaines, aux environnements de vie et de travail.



- Travail temporaire
- Portage salarial
- Recrutement
- Travail maritime
- Conseils RH & droit social
- Formation continue



- Facility bâtiments & services
- Facility services logistiques
- sous-traitance global services

DES MISSIONS, DES VALEURS HUMAINES

Présentation

A2i Outsourcing est un Groupe international Africain dont le métier originel est le Travail Temporaire.

A2i est née en 2017, de la rencontre entre une société d'intérim ivoirienne, **CREPMO** (créée en 2012) et du **GROUPE INTERACTION**, groupe d'intérim français (créée en 1991).

M. Emmanuel DAGO, fondateur de la société **CREPMO**, société de travail temporaire, s'associe en 2017 avec deux cadres de la société **INTERACTION** pour créer sur les fondements de la société **CREPMO**, la société **ACTION IVOIRE INTERIM** en 2017. La société est donc constituée de capitaux Africain et français.

M. Emmanuel DAGO, Entrepreneur africain, diplômé de droit et de management stratégique (Abidjan & Paris), est cofondateur et Directeur Général de la société **A2i**. Il est également le fondateur et le PDG du **Groupe A2i**.

M. Pascal LEFAIX, est cofondateur et président du conseil d'administration de la société **A2i Outsourcing**. Il cumule une expérience de plus de 30 ans dans les métiers RH.

A2i Outsourcing est une société de service aux entreprises, spécialisée dans les ressources humaines et l'externalisation. Depuis 2017, **A2i Outsourcing** n'a cessé d'enrichir son offre en développant un panel de prestations dédié aux ressources humaines, aux environnements de vie et de travail.

La société est administrée conformément à la **norme ISO 9001** c'est-à-dire inscrite dans un système de management par la qualité.

SERVICES INTÉGRÉS AUX ENTREPRISES





TRAVAIL TEMPORAIRE

Le travail temporaire est la mise à disposition d'un salarié par une agence de travail temporaire auprès d'une entreprise utilisatrice pour assurer un surcroît d'activité, un emploi à caractère saisonnier, le remplacement d'employés absents, la durée d'un chantier ou d'un projet.

Notre prestation A2i TRAVAIL TEMPORAIRE se décline en deux types de prestation avec le client :

Contrat de mise à disposition d'intérimaires
Contrat de gestion

La qualité de notre service, le respect de la législation sociale (CNPS) et notre réactivité font de A2i, une entreprise citoyenne et un partenaire sûr.

Prenez appui sur A2i, une entreprise aux standards internationaux.

Les avantages du Travail Temporaire avec A2i

1. Gérer l'imprévisible grâce à notre réactivité
2. Gagner du temps, concentrer votre énergie uniquement sur votre métier ;
3. Profiter d'un contrat souple et flexible pour avoir à votre disposition du personnel qualifié ou non qualifié en cas de surcroît d'activité pour accompagner vos travailleurs permanents ou dans le cadre d'un projet ou d'un chantier ;
4. Maîtriser votre masse salariale ;
Eviter les procédures complexes et les charges énormes occasionnées par un accident de travail ou
5. la maladie professionnelle ;
6. Maîtriser les risques en vous appuyant sur une équipe de professionnels en ressources humaines et en droit du travail ;

Vous externaliser ainsi les risques liés :

1. Aux plaintes et recours administratifs et judiciaires portant sur la conclusion, la gestion et la rupture des contrats de travail.
2. Aux erreurs ou omissions dans la vérification des pointages d'heures ou de poids souvent erronés ;
3. Aux abus de sureffectif ;
4. Aux tracasseries administratives, fiscales et judiciaires liées aux embauches massives ;
5. Les risques résultants de la mobilisation d'énormes fonds destinés au paiement des salaires.



RECRUTEMENT

« NOTRE EXPERTISE RECRUTER LES MEILLEURS TALENTS ! »

Nous accompagnons les acteurs du BTP, de l'industrie, de la télécommunication, du transport et de la logistique, des hautes technologies et des services dans leurs projets de recrutements d'ingénieurs et de cadres dirigeants ainsi que dans leurs projets de transformation RH par la conduite du changement et l'innovation.

Notre approche du conseil en recrutement se veut pragmatique et concrète. Elle repose sur une méthodologie reconnue et éprouvée, sur la valorisation du capital humain ainsi que sur la proximité avec nos partenaires.

Recrutement Local

**(Tous Les Types De Profils :
Cadres, Agents De Maîtrise, Employés)**

Nous recrutons les meilleurs talents grâce à l'expertise de nos consultants.

Nous accompagnons les acteurs du BTP, de l'industrie, de la télécommunication, du transport et de la logistique, des hautes technologies et des services dans leurs projets de recrutements d'ingénieurs et de cadres dirigeants ainsi que dans leurs projets de transformation RH par la conduite du changement et l'innovation. Notre approche du conseil en recrutement se veut pragmatique et concrète.

Recrutement International

Nous recrutons des cadres supérieurs et dirigeants en Afrique : expatriés, diasporas et profils locaux. Nous avons mis en place un processus sur-mesure pour recruter efficacement :

- Batterie de tests psychotechniques (session collective)
- Batterie de tests métiers
- Entretiens en face à face
- Contrôles systématiques des références
- Des Rapports de Recrutement
- Sourcing croisé (Base de données et approche directe / Chasse, Presses écrites)

PORTAGE SALARIAL

Le portage salarial est un service réservé aux consultants et sous-traitants dans lequel A2I se charge de toutes les tâches administratives de portage salarial.

Ces services prennent en compte :

- La Gestion & administration
- La Gestion des contrats commerciaux
- Le Préfinancement de la mission
- La Gestion multi-salariés
- La Gestion multi-clients
- L'Aide à la négociation des contrats

A2I gère toutes les modalités administratives pour intégrer le consultant qui devra réaliser la mission. Elle garantit le bon fonctionnement de la mission à tous les niveaux : assurances, facturation, frais, et offre une grande sérénité à la fois au client et au consultant ou au professionnel qui sont déchargés de toutes contraintes.

Consultants, Experts choisir A2I pour être porté, c'est choisir une entreprise de qualité respectueuse de la législation sociale ivoirienne.



TRAVAIL MARITIME

A2i est une Entreprise de Travail Maritime agréée qui met à la disposition de ses partenaires, du personnel navigant, du personnel pétrolier et parapétrolier qualifiés. Elle garantit un personnel à la situation administrative en conformité avec les us et règles de droit en vigueur.

Elle fournit le personnel de Pont (Commandant, Second Capitaine, Lieutenant, Elève Officier, Officier Radio, Maître d'équipage, Matelot), le personnel de machine (mécaniciens) et le personnel de restaurant.

Placement Et Gestion du Personnel Navigant

A2i met à la disposition de ses partenaires, du personnel navigant qualifié. Elle garantit un personnel à la situation administrative en conformité avec les us et règle de droit en vigueur.

Elle fournit le personnel de Pont (Commandant, Second Capitaine, Lieutenant, Elève Officier, Officier Radio, Maître d'équipage, Matelot), le personnel de machine (mécaniciens) et le personnel de restaurant .

Domaines d'intervention

- Plateforme offshore
- Navigation côtière
- Armement au cabotage
- Armement au long cours
- Kromen
- Pêche

Pont

- Commandant
- Second capitaine
- Lieutenant
- Elève officier
- Officier radio
- Maître d'équipage
- Matelot

Machine

- Chef mécanicien
- Second mécanicien
- Officier mécanicien
- Elève officier mécanicien
- Maître électricien
- Maître machine
- Ouvrier mécanicien
- Matelot machine

Restaurant

- Cambusier
- Chef cuisiner
- Maître d'hôtel
- Garçon



Placement de Personnel Pétrolier et Parapétrolier

A2i met à la disposition des navires d'assistance offshore, des plateformes pétrolières, des compagnies de transformation des produits pétroliers et dérivés, des compagnies de distribution des produits pétroliers et dérivés et des compagnies de construction et maintenance des pipelines, un personnel qualifié, expérimenté et compétent apte à relever les défis d'un travail exigeant. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir un peu plus.

Domaines d'intervention

- Les navires d'assistance offshore
- Les plates formes pétrolières
- Les compagnies de transformation des produits pétroliers et dérivés
- Les compagnies d'entreposage des produits pétroliers et dérivés
- Les compagnies de distribution des produits pétroliers et dérivés
- Les compagnies de construction de pipeline et maintenance

Assistance Offshore

- Capitaine
- Chef mécanicien
- Officiers pont et machine
- Personnel d'exécution pont / machine (matelot, bosco, nettoyeur)
- Ouvrier pont
- Ouvrier mécanicien
- Graisseur

Restaurant

- Cambusier
- Chef cuisiner
- Aide cuisinier
- Maître d'hôtel
- Garçon
- Boulanger
- Pâtissier
- Serveur
- Blanchisseur

Exploitation Offshore et on shore

- Soudeur
- Tuyauteur
- Magasinier
- Médecin
- Manœuvre
- Peintre
- Grutier
- Coordinateur (superviseur)
- Echantillonneur

Exploitation Offshore et on shore

- Officier mécanicien
- Ingénieur mécanicien
- Ingénieur électricien
- Ingénieur électrotechnicien
- Accrocheur (ouvrier chargé des travaux sur les tours de la plateforme)
- Aide accrocheur
- Ouvrier de plancher
- Opérateur radio
- Mécanicien
- Electricien
- Graisseur (motoriste)



Qui peut être enrôlé par A2i Travail Maritime ?

Tous les Marins, personnel navigant, pétrolier et parapétrolier qui répondent aux critères suivants :

- Marins, personnel navigant, pétrolier et parapétrolier ivoirien, quel que soit le pays de résidence
- Marins, personnel navigant, pétrolier et parapétrolier étrangers résidant en Côte d'Ivoire ou à l'étranger dont les titres et l'aptitude médicale sont valides

Comment bénéficier des services A2i Travail Maritime

2 contrats sont signés pour ce partenariat à 3 :

- avec l'Armateur ou la société pétrolière : le contrat de Mise à Disposition
- avec l'employé : le Contrat d'Engagement Maritime

A2i devient l'employeur, règle les salaires et verse les cotisations sociales aux organismes concernés.

Si le pavillon est étranger, A2i s'occupe du Détachement du Marin afin qu'il conserve ses droits sociaux.

Quel intérêt pour l'Armateur ou la société pétrolière à faire appel à A2i Travail Maritime ?

En faisant appel à A2i, l'Armateur ou la société pétrolière est en conformité avec la législation nationale et internationale – et il bénéficie des avantages suivants :

- aucune des obligations de l'employeur et pas de caution à verser pour les charges.
- les obligations de l'employeur sont à la charge de A2i Travail Maritime ; aucune caution à verser pour les charges
- son Équipage ou son personnel est couvert par le régime de sécurité sociale
- l'appui d'un prestataire fiable et reconnu.

Quel intérêt pour le Marin, personnel navigant, pétrolier et parapétrolier à être enrôlé par A2i Travail Maritime ?

Grâce au contrat d'engagement maritime, le Marin, personnel navigant, pétrolier et parapétrolier bénéficie des avantages suivants :

- Sécurité sociale
- Cotisation à la Caisse de retraite
- Droit aux indemnités maladie, accident, et congés maternité ...
- Droit de fin de contrat
- Droit à la formation
- Tous les droits attachés à la profession



des Missions, des Valeurs Humaines



CONSEILS RH & DROIT SOCIAL

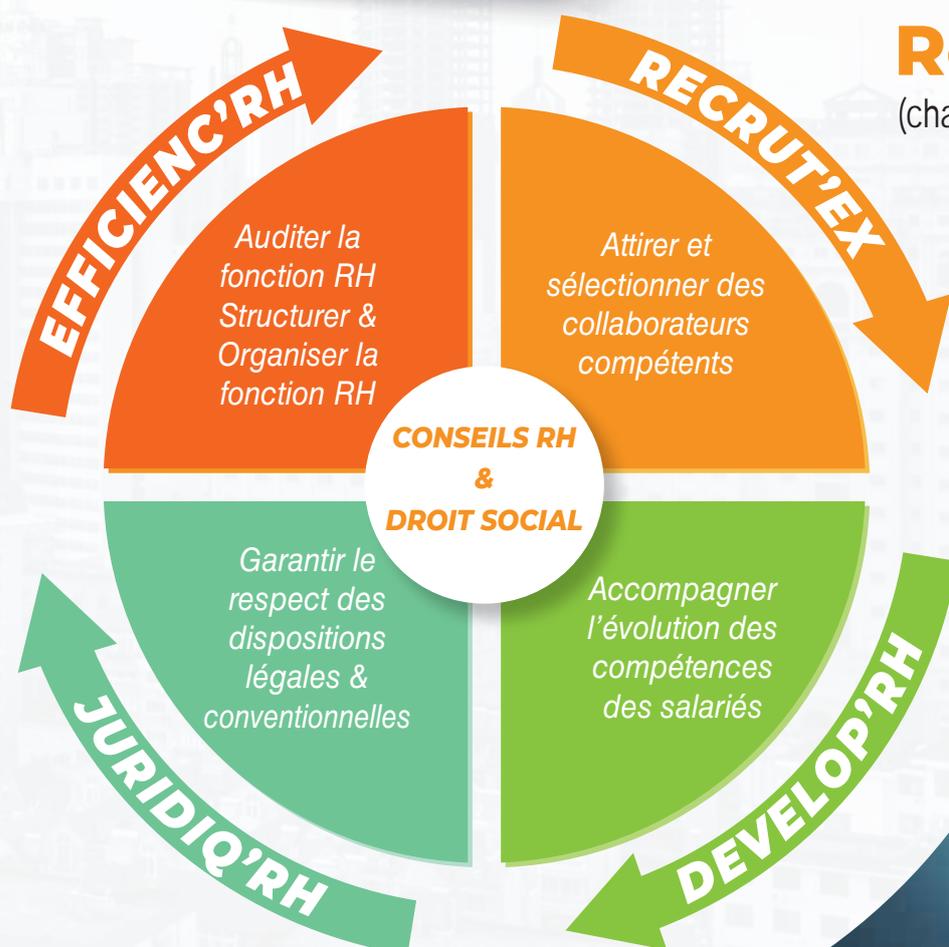
Qui sommes-nous ?

A2i Conseils, pôle spécialisé dans le conseil, l'audit RH, la formation continue et le droit social. A2i Conseils est piloté par Géraldine FADRIN qui cumule une expérience de plus de 20 ans en expertise RH.

Notre expérience nous permet de vous accompagner à chaque étape de votre entreprise:

- au quotidien, pour une gestion sereine au fil de l'eau ;
- dans les situations exceptionnelles (périodes de croissance, restructuration, ...)
- dans les moments ponctuels, pour trouver une solution...

Nos 4 pôles de compétences



Recrut'Ex

(chasse de talents et Executive Search)

Attirer, sélectionner et intégrer des talents au sein de vos équipes

Conseils spécialisés en recrutement dédiés aux dirigeants, cadres et experts, tous secteurs d'activité et tous métiers confondus de la rédaction du profil de poste jusqu'à l'intégration du manager.



Dévelop'RH

Evaluer et révéler les talents de vos salariés

- Bilans de compétences, bilans de carrières, bilan de réorientation, ...
- Coaching individuel ou d'équipes

Accompagner les carrières et les transitions de vos salariés (mobilité interne, promotions, ...)

- Recensement des besoins en formation
- Élaboration du plan de développement de compétences

Développer les compétences de vos salariés (formation continue)

Formations sur catalogue et sur-mesure, en inter et en intra :

- Droit social - Ressources Humaines
- QSE
- Droit-Finance
- Performance individuelle et collective (management des personnes, de projet - ...)

Juridiq'RH

Se mettre en conformité avec les dispositions légales et conventionnelles

- Affichages Obligatoires, Document Unique & Sécurité au travail
- Règlement Intérieur, ...
- Organisation des élections du CSE
- Négociation : accords collectifs d'entreprise, ...

Droit du Travail et de la Sécurité Sociale

- Rédaction de contrats individuels de travail ;
- Conseils aux employeurs dans les procédures de restructuration ;
- Négociation et rédaction de protocoles d'accord transactionnels ;
- Mise en place de système de prévention des conflits ;
- Rédaction et suivi de la procédure d'adoption des règlements intérieurs ;
- Assistance dans l'organisation des élections des délégués du personnel ;
- Assistance et conseils dans l'élaboration de l'horaire de travail, le fonctionnement hebdomadaire de travail et la pratique des heures supplémentaires ;
- Assistance dans les relations avec les autorités administratives (inspection du travail et Caisse de Sécurité Sociale);

- Audit contractuel ;
- Assistance en cas de contrôle social.
- Procédures disciplinaires (avertissements, mises à pied...)
- Accompagnement sur les procédures de fin de contrat (Ruptures conventionnelles, licenciements...)
- Veille Juridique et Sociale.

Efficienc'RH

Auditer votre fonction RH (audit social)

- Etat des lieux de votre organisation et de vos pratiques RH & Sociales.
- Rapport d'expertise



Nos ++

Votre interlocuteur privilégié de proximité pour accompagner avec succès tous vos projets humains et organisationnels en Afrique.

- **de l'expertise** à travers nos consultants-experts, connus et reconnus dans leurs spécialités des outils et des méthodes éprouvés internationalement.
- **de la souplesse** dans nos interventions au niveau national et international depuis plus de 20 ans.
- **de la réactivité** par des délais d'intervention très rapides.
- **du sur-mesure** par notre adaptation aux besoins spécifiques de nos interlocuteurs.
- **de la satisfaction** dans la durée à travers nos indicateurs de performances qui se basent sur la longévité et la qualité de la contribution de nos talents.
- **de la confidentialité**, de la neutralité tout au long de nos missions, et,
- **une participation positive à votre image employeur !**



FORMATION CONTINUE

A2I effectue différents types de formations

- Formations inter-entreprises ;
- Formation intra-entreprises ;
- Formation sur mesure ;
- Formation individualisée ;
- Formation spécialisée.



Nous mettons à votre disposition un large panel de formations toutes agréées par le FDFP

- Des modules de formation adaptés à vos besoins
- Une base de données de formateurs pédagogues et expérimentés
- Une assistance à la demande
- Une tarification adaptée à vos besoins
- Une facturation sans surprise et sur mesure
- Une facturation remboursée par le FDFP

Nos formations professionnelles et continues

DROIT SOCIAL - RESSOURCES HUMAINES

- Droit du travail
- Relations sociales
- Qualité de vie au travail
- Ressources humaines
- Paie et administration des RH
- Gestion de la formation

QSE

- Qualité
- Santé-Sécurité
- Environnement-Développement durable
- Services généraux-Environnement de travail

DROIT & FINANCE

- Droit des affaires et des sociétés
- Fiscalité
- Gestion-Finance
- Comptabilité
- Compliance, gestion et prévention des risques
- Achats-Marchés publics

PERFORMANCE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

- Management
- Management de projet
- Développement personnel
- Relation client
- Commercial



« NOUS OFFRONS DES SOLUTIONS DE FACILITY MANAGEMENT EN PRÉSERVANT LES BÂTIMENTS, LE CONFORT DES OCCUPANTS ET L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL. »

FACILITY BÂTIMENTS & SERVICES

Le Facility Management consiste à confier à un seul prestataire la gestion d'un certain nombre de fonctions supports ou techniques, ayant comme objectif principal l'optimisation du rapport qualité/coût global.

On emploie le terme "**Facility Management**" lorsque **les services généraux** d'une entreprise sont **externalisés**. Il s'agit d'activités touchant autant aux infrastructures qu'aux occupants :

- L'entretien des bâtiments,
- La gestion des locaux techniques et des fluides,
- Le nettoyage des locaux,
- La sécurité,
- La gestion du courrier,
- L'accueil, etc.

Nos Corps de Métier



Entretien



Plomberie



Espaces Verts



Serrurerie



Électricité



Helpdesk



Nettoyage



Peinture

Notre Objectif A2i facility

Améliorer la performance des salariés en mettant à leur disposition un environnement de travail répondant aux **exigences de leur métier et conforme aux normes** sanitaires, sécuritaires et environnementales.

Avantages de notre offre A2i facility

1. Permettre à une entreprise de se concentrer sur son cœur de métier

Le principal avantage **A2i Facility** est de permettre à une entreprise de se concentrer uniquement sur son métier de base, tout en bénéficiant du savoir-faire **A2i Facility** et d'une meilleure transparence en termes de coûts.

2. Mutualiser les coûts des services généraux

D'un point de vue économique, **A2i Facility** garantit aux entreprises une meilleure affectation de ses ressources et des gains de productivité ainsi qu'une baisse des coûts de fonctionnement.

3. Confier le travail à des professionnels qualifiés et experts dans leur métier

Pour garantir la qualité de service, **A2i Facility** se construit autour de ressources qualifiées et expérimentées.

Nos services A2i facility

Travaux techniques

- **Gestion des bâtiments** : Travaux neuf, sécurisation, entretien,
- **Maintenance des installations en extérieur** : maçonnerie, tuyauterie, travaux de sols, plâtrage, couverture de toits,
- **Maintenance multi technique** : veille du bon fonctionnement et de l'état de disponibilité des installations,
- **Maintenance préventive** : contrôle des installations, anticipation des pannes et des défaillances, pérennisation des équipements. Les opérations de maintenance incluent : **le dépannage, la réparation, le réglage, la révision, le contrôle, la vérification.**

Gestion énergétique et développement durable

- **Gestion des locaux techniques et des fluides,**
- **Génie électrique** : installations électriques, éclairage, etc.,
- **Génie climatique** : régulation et maîtrise des dépenses énergétiques (climatisation, ventilation etc.).

Besoins fonctionnels et achats

- **Achats de fournitures,**
- Service de **reprographie,**
- Gestion des salles,
- **Gestion du parc informatique : ou infogérance** (externalisation partielle ou intégrale de la gestion et de la maintenance du système d'information d'une entreprise).

Relations externes de l'entreprise

- **Accueil,** gestion des visiteurs,
- **Standard téléphonique,**
- Gestion du courrier,
- **Services de conciergerie.**

Santé et sécurité

- **Sécurité des infrastructures** : maintenance, contrôle de conformité aux normes,
- **Mesures de prévention contre les risques** : prévention incendie (installation d'extincteurs, documentation), panneaux de signalisation (évacuation, etc.),
- **Protection des locaux** : systèmes d'alarmes, d'interphones, de vidéosurveillance.

Qualité de l'environnement de travail

- **Entretien des espaces verts,** maintenance des sols et gestion des parasites,
- **Nettoyage des locaux** et des espaces communs,
- **Restauration.**

Aménagement d'intérieur

- Peinture et décoration,
- Cloisonnement,
- Serrurerie,
- Sols et moquettes,
- Installation de cuisines, sanitaires, douches, etc.

A2I FACILITY, AU CŒUR DES ÉVOLUTIONS DE L'ENTREPRISE

FACILITY SERVICES LOGISTIQUES

Qu'est-ce que l'externalisation de la logistique ?

L'externalisation de la logistique **consiste à faire appel à un ou des prestataires logistiques qui prendront en charge l'ensemble de vos opérations logistiques**, de la gestion des stocks à la préparation et l'envoi de vos commandes.

Concrètement et de façon très généralisée, cela signifie pour l'entreprise **plus d'entrepôts et moins de salariés**, et donc, a fortiori, une optimisation de votre stratégie transport et logistique.

Les avantages de l'externalisation de la logistique

Recourir à l'outsourcing présente une multitude d'intérêts, parmi les plus importants, on peut citer les points suivants :

Se focaliser son activité première : L'outsourcing permet à l'entreprise qui y recourt de concentrer ses efforts, ses investissements sur son cœur de métier et son développement commercial.

Avantages financiers : S'agissant de l'aspect purement financier, l'outsourcing permet à l'entreprise de réduire ses coûts via une réduction de sa masse salariale, de ses stocks et de ses investissements à moyen-long terme.

Aspect purement matériel : En confiant sa logistique à un prestataire extérieur, l'entreprise n'a plus à assurer la gestion et le remplacement de ses machines.

Réactivité : Ce procédé permet de répondre à des besoins logistiques temporaires qu'ils soient liés à une certaine saisonnalité ou à une phase de transformation logistique !

Ressources humaines : L'entreprise qui y recourt s'affranchit des contraintes RH liées au recrutement, au remplacement ou à la formation du personnel. Elle bénéficie ainsi d'une gestion administrative allégée.

Le bénéfice d'une véritable expertise logistique : La société bénéficie avec l'outsourcing de tout le savoir-faire d'un véritable spécialiste de la logistique qui pourra à terme aider l'entreprise d'optimiser tout ou partie de sa supply Chain.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'EXTERNALISATION DE VOTRE LOGISTIQUE ? NOS EXPERTS SONT À VOTRE ÉCOUTE POUR PRENDRE EN CHARGE VOTRE PROJET,

N'HÉSITEZ-PAS À NOUS CONTACTER.

Nos prestations logistiques in situ et ex situ

Nous apportons notre expertise aux entreprises qui en présentent le besoin sur des prestations de services logistiques classiques par des prestations B2B (Business-to-business) et B2C (Business-to-consumer).

- Entreposage
- Déchargement et chargement de remorques, conteneurs, wagons, citernes...
- Contrôle quantitatif et qualitatif
- Gestion des stocks et Mise en stock
- Gestion des magasins matières premières et produits finis
- Préparation des commandes
- Mise en expédition
- Gestion des livraisons (organisation et suivi des transports)
- Transferts intrasite par navettes dédiées
- Conditionnement/reconditionnement, palettisation, étiquetage
- Réalisation des inventaires, etc.
- Logistique orientée WEB (e-commerce) : gestion des commandes depuis le back-office client (réception, stockage et expédition des commandes).



SOUS-TRAITANCE GLOBAL SERVICES

EXTERNALISATION DES SERVICES

Face à un marché de plus en plus concurrentiel et évolutif, les dirigeants ont trouvé une solution intelligente: **l'externalisation**.

Quels sont les avantages stratégiques de l'externalisation des services pour une entreprise?

Qu'est-ce que l'externalisation ?

L'externalisation ou outsourcing est un service défini comme le résultat de l'intégration d'un ensemble de services élémentaires, visant à confier à un prestataire spécialisé tout ou partie d'une fonction de l'entreprise cliente dans le cadre d'un contrat pluriannuel, sur une base forfaitaire, avec un niveau de service et une durée définis.

Les effets de l'externalisation sur une entreprise dépendent de plusieurs facteurs. Généralement, tout part de la stratégie de l'entreprise qui externalise. Une entreprise externalise ses services dans le but d'augmenter son chiffre d'affaires ou encore gagner en avantage concurrentiel.

Les avantages de l'externalisation des services

RÉDUCTION ET CONTRÔLE DES COÛTS

Un processus d'externalisation conduit souvent à une réduction des coûts. Plus de 50% des sociétés ayant recours à l'externalisation jugent que la baisse des frais est l'un des principaux avantages. Le prestataire extérieur fait une offre sur-mesure adaptée aux besoins du client. L'entreprise économise de ce fait sur ses coûts fixes.

Certaines activités comme l'informatique requièrent des compétences spécifiques et très valorisées dans le monde de la révolution digitale actuelle. L'externalisation d'informatique permet ainsi de recourir à un expert y compris pour une PME ayant un budget limité. L'externalisation apporte une flexibilité certaine à l'entreprise qui y recourt.

Le prestataire dimensionne précisément son service en fonction des besoins de son client. Celui-ci échange donc des coûts fixes contre des coûts variables au gré de l'activité. Dans le même temps, il réduit sa masse salariale, ses stocks et ses investissements à long terme. Globalement, il rentre dans une logique de réduction budgétaire grâce au poste qu'il fait sous-traiter.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES

Déléguer certaines fonctions comme l'informatique, la comptabilité permet à l'entreprise de se focaliser de façon accrue sur son cœur de métier. Cette externalisation est d'autant plus bénéfique lorsque la société transfère des compétences qui ne sont pas les siennes.

Elle gagne ainsi en efficacité sur les deux fronts. En effet, avoir recours à l'externalisation de services compétents apporte un niveau de qualité que l'entreprise ne possède pas. L'externalisation des services apporte ainsi une certaine garantie sur la qualité de l'ensemble des services.

ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES

Les solutions d'externalisation sont également une manière de préserver la continuité de l'activité. Un standard externalisé fournit un service continu auprès des clients. Cela évite à l'entreprise de devoir recruter et former une nouvelle personne en cas d'absence prolongée d'un collaborateur. L'entreprise n'a plus à se soucier de ce genre de désagréments.

GAGNER EN SOUPLESSE OPÉRATIONNELLE

Les domaines sous-traités sont confiés à des fournisseurs qui évoluent avec les règles d'un marché concurrentiel : réponse ajustée aux besoins clients, recherche de compétitivité, qualité et optimisation du service.

L'entreprise échappe à la rigidité et à la routine qui existent parfois dans les systèmes hiérarchisés internes. Elles bénéficient de collaborations contractuelles par nature plus dynamiques et adaptatives.

Les 14 Engagements De La Direction

Notre démarche managériale est fondée sur l'amélioration continue de notre système de gestion pour satisfaire au mieux nos partenaires qu'ils soient clients ou intérimaires. Dans cette perspective, la direction de la société ACTION IVOIRE INTERIM s'engage à :

- Favoriser l'écoute des clients afin de satisfaire leurs besoins et exigences,
- Mettre en place, les moyens humains et techniques nécessaires, et veiller à l'atteinte des objectifs qualités,
- Pratiquer une veille juridique et réglementaire,
- Favoriser la formation continue de nos intérimaires,
- Œuvrer pour l'amélioration des relations entre nos clients et nos intérimaires,
- Carantir la santé et la sécurité des intérimaires,
- Mettre en place des outils efficaces d'évacuation des risques efficaces,
- Mener des actions concrètes au quotidien pour garantir les meilleures conditions de sécurité aux intérimaires,
- Faire des visites médicales préalables à la mise à disposition
- Analyser les risques du poste
- Remettre des équipements de protection individuelle adaptés (selon les postes occupés : chaussures de sécurité, gants adaptés, gilets de sécurité, bottes de sécurité),
- Effectuer des suivis de mission et des visites de terrain régulièrement,
- Agir pour la préservation de notre environnement & sensibiliser les intérimaires au développement durable « RSE »
- Pratiquer une totale transparence dans nos déclarations sociales CNPS et fiscales, Mettre en œuvre et poursuivre une amélioration continue du système de management de la qualité par la maîtrise des processus.



Pascal LEFAIX

Président du Conseil d'Administration
Cofondateur



Médé Emmanuel DAGO

Directeur Général
Cofondateur



Groupe A2I Afrique • Siège Social



Abidjan, Marcory Biétry
Imm. Casino Mandarine, 4e étage



info@a2i-interim.com
www.a2i-interim.com



Tél. : +225 27 21 35 99 02
+225 27 21 35 99 01
Fax: +225 27 21 35 99 03

A2I International • Siège Social



198 Avenue de France,
75013 Paris



info@a2i-international.com
www.a2i-international.com



+33 09 72 10 44 29



Notre implantation en Afrique Francophone

-  Bénin (benin@a2i-afrique.com)
-  Togo (togo@a2i-afrique.com)
-  Sénégal (senegal@a2i-afrique.com)
-  Burkina Faso (bf@a2i-afrique.com)

**Agences nationales
Côte d'Ivoire**

- Marcory Biétry
- San-pedro

- Yopougon - Zone industrielle
- Cocody